DLP 30-6-86077707

ISSN 0751-134X ®

Avertissements agricoles

Édition Grandes cultures

Bulletin n° 13 du 11 Juin 1986 Numérotation continue : n° 13

COLZA :

. Alternaria : stationnaire

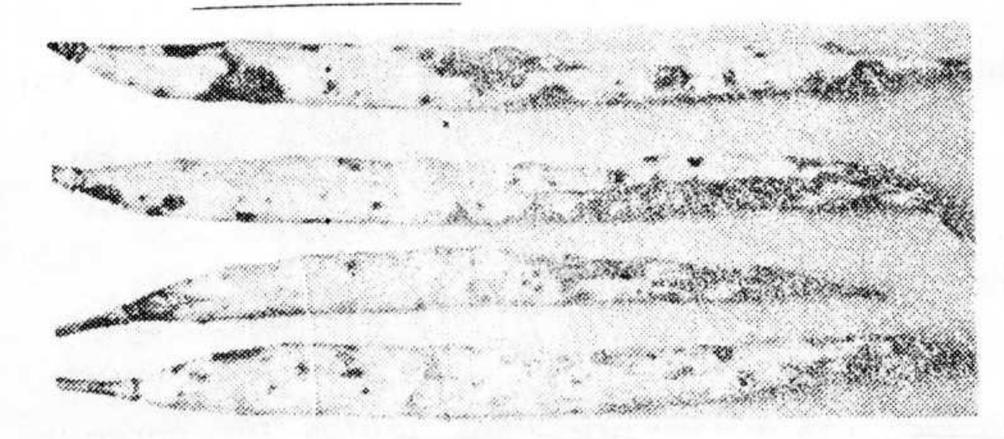
POIS : situation

CEREALES :

. Blé d'hiver : rappel

COLZA :

- Alternaria :



Attaque sur siliques

La maladie n'a pas ou peu évolué des feuilles de la base vers les feuilles hautes.

Les traitements sont par conséquent toujours déconseillés tant que les taches ne sont pas visibles au niveau des feuilles hautes et des siliques.

- Pucerons cendrés : Rares colonies en bordure de parcelles.

Le seuil d'intervention est de 2 colonies/m². Aucun traitement spécifique n'est à envisager actuellement.

Imprimerie de la Station de ~~Strasbourg~~ NANCY
Directeur-Gérant ~~D. XXXXX~~ D. VERBEKE
Publication Périodique :
CPPAP N° : ~~1818 AD~~ 2011 AD
Abonnement annuel : ~~1XX,XX~~ 150 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
54043 NANCY CEDEX
Tél : (8) 337.26.45.

p22



POIS :

- Encore aucune capture de tordeuses. Inutile d'appliquer un insecticide.

- **Maladies :** Quelques symptômes de mildiou et d'anthracnose sur les feuilles de la base.

Surveiller en priorité les parcelles non protégées par un traitement de semences. Intervenir en présence de symptômes.

Pois			ITCF Février 1986 Traitement en végétation			FNAMS
Mildiou	Botrytis	Anthracnose	SPECIALITES COMMERCIALES	Firme	Matières actives et concentrations en % poudre g/l liquide	Dose/ha en g de m.a. kg ou l de p.c.
+	+	+ *	**nombreuses spécialités**		mancozèbe	2000
–	+	–	**RONILAN**	BASF	vinchlozoline 50	1.5
–	+ *	–	**SUMISCLEX L ou PM**	Sopra	procymidone 50 ou 500	1.5
+	+	++	**nombreuses spécialités**		carbendazime + manèbe	250 + 2000
+	+ *	++*	**EPIDOR P**	La Quinoléine	carbendazime 6.7 + mancozèbe 53.3	3.75
+	+ *	++*	**PELTAR**	Procida	méthylthiophanate 25 + manèbe 50	[illegible]
+	++*	++*	**CERECLAIR**	Du Pont de Nemours	carbendazime 100 + chlorothalonil 550	[illegible]
+	++*	++*	**BRAVO PLUS**	Sipcam	carbendazime 100 + chlorothalonil 550	
+	++*	++*	**B.T.F.**	Pepro	carbendazime 30 + folpel 430 + thirame 230	3.5
+	+	++*	**BLEDOR 3L ou PM**	R.S.R.	carbendazime 20 + manèbe 160 + soufre 600	12.5
+	+	++	**SPORTAK MZ**	Schering	prochloraz 450 + mancozèbe 455	[illegible]
+	+	++	**FOLGAN**	Du Pont de Nemours	carbendazime 6.7 + folpel 50	3

* : produits autorisés à la vente
- : efficacité insuffisante ou inconnue
\+ : efficacité moyenne
++ : bonne efficacité

BLE D'HIVER : rappel

Dans la plupart des parcelles, l'épiaison a débuté (sortie des premiers épis).

La septoriose a progressé lentement par les faibles températures, mais le risque est toujours important.

La rouille brune reste absente.

Bien que présent , l'oïdium n'est pas préjudiciable actuellement.

. Préconisations :

Un traitement épiaison visant la septoriose est nécessaire dans toutes les parcelles arrivées à ce stade.

Pour le choix des produits, se reporter à la liste parue dans le bulletin n° 12 du 04 juin et rajouter aux produits polyvalents déjà cités ne contenant pas de BMC : le CORBEL STAR (BASF) (fenpropimorphe + chlorothalonil).